

Le français suit

CARL Statistics Working Group Terms of Reference

Background

The Impact Committee directs the ongoing development and delivery of CARL's Statistical Survey of Canadian Academic and Research Libraries, and develops new evaluation methodologies and measures to ensure that CARL members gather and deploy solid evidence to support decision-making.

Objective

The objective of the CARL Statistics Working Group is to collaboratively review CARL's statistics program and explore other potential measures to ensure that CARL members collect reliable, useful, and practical data.

Tasks

1. Nominate a working group lead for approval by the Impact Committee.
2. Review the existing questionnaire with the goal of making the completion process more efficient and timely (for e.g., limiting to essential questions, in alignment with other frequently used statistical instruments).
3. Develop and further refine survey definitions to provide clarity and consistency for the data being collected.
4. Present to the Impact Committee recommendations for #2 and #3.
5. Assist in the field-testing of the updated questionnaire and review qualifiers for flagging year-over-year anomalies.

Membership

Membership includes 5-7 representatives from the libraries currently participating in the annual survey. Representatives do not need to be assessment librarians, but should have a strong interest in assessment measures and tools for evidence-based decision-making.

Lines of Accountability and Communication

- The Statistics Working Group is accountable to the CARL Impact Committee.
- The Statistics Working Group lead reports on its activities and submits written recommendations as appropriate.
- Notes and reports of the Statistics Working Group are not confidential unless determined so by the Impact Committee.

Financial and Administrative Policies

- Service in the working group is non-remunerative.
- Travel and meeting expenses for members may be reimbursed according to the policies of CARL.
- Members of the working group comply with CARL Board-approved governance and organizational policies, including code of conduct and conflict of interest policies.
- Discussions of the working group will normally be conducted by videoconference.

Rights, Attribution, and Licensing on Group Outputs

- Authorship and attribution on the license: For all work issued by CARL, CARL is the rightsholder, as (corporate) author and publisher. Attribution will be to CARL.
- Licensing policy: By default, CARL will issue all its content under a CC-BY license, with the appropriate graphic clearly evident.
- Attribution and credit to contributing individuals: CARL produces and makes available a wide range of types of content and often, this is through the volunteer efforts of committees working on behalf of CARL. Effectively, CARL commissions and publishes the work. Typically, committee members are listed on a web page; this page is usually one avenue to reach the product itself. If the product is a committee report, the committee members will be listed in the introductory matter.
- Attribution and credit to single authors: If there is a single author to a report or other document, they are usually credited on the cover page of the report or brief, or at the end. (There may be exceptions, for example, a CARL Statement.)
- Products such as forms, templates, infographics, training modules and so on, are not documents to which authorship is normally attributed to individuals and are attributed only to CARL by its logo and license.

Timeframe

The Statistics Working Group will commence in Fall 2024 and will disband once its activities have been completed, subject to an annual review by the Impact Committee.

Groupe de travail sur les statistiques de l'ABRC - Mandat

Contexte

Le Comité sur l'impact dirige le développement et la prestation continue du programme de statistiques de l'ABRC, et élabore de nouvelles méthodes et mesures d'évaluation afin de veiller à ce que les membres de l'ABRC recueillent et utilisent de solides preuves pour appuyer leur prise de décisions.

Objectif

L'objectif du Groupe de travail sur les statistiques de l'ABRC est d'examiner de manière collaborative l'enquête statistique annuelle de l'ABRC et d'explorer d'autres mesures potentielles pour garantir que les membres de l'ABRC collectent des données fiables, utiles et pratiques.

Tâches

1. Nommer un responsable du groupe de travail pour approbation par le Comité sur l'impact.
2. Revoir le questionnaire existant dans le but de rendre le processus de remplissage plus efficace et plus rapide (par exemple, en se limitant aux questions essentielles, en alignement avec d'autres instruments statistiques fréquemment utilisés).
3. Élaborer et affiner davantage les définitions d'enquête pour apporter clarté et cohérence aux données collectées.
4. Présenter au Comité sur l'impact les recommandations pour les points 2 et 3.
5. Aider à tester le questionnaire mis à jour et examiner les qualificatifs pour signaler les anomalies d'une année à l'autre.

Membres

Ce groupe de travail sera composé de 5 à 7 représentants des bibliothèques participant actuellement à l'enquête annuelle. Ces représentants n'ont pas besoin d'être des bibliothécaires d'évaluation, mais doivent avoir un vif intérêt pour les mesures d'évaluation et les outils permettant une prise de décision fondée sur des données probantes.

Lignes de responsabilité et communication

- Le Groupe de travail sur la formation continue relève du Comité sur l'impact de l'ABRC.
- Le président ou la présidente du Groupe de travail sur la formation continue fait rapport de ses activités et présente des recommandations écrites au besoin.
- Les procès-verbaux et les rapports du Groupe de travail sur la formation continue ne sont pas confidentiels, à moins que le Comité sur l'impact n'en décide autrement.

Politiques financières et administratives

- Le service au sein du groupe de travail est non rémunéré.
- Les frais de déplacement et de réunion des membres peuvent être remboursés conformément aux politiques de l'ABRC.
- Les membres du groupe de travail se conforment aux politiques organisationnelles et de gouvernance approuvées par le Conseil d'administration de l'ABRC, y compris le code de conduite et les politiques sur les conflits d'intérêts.
- Les discussions du groupe de travail se feront normalement par vidéoconférence.

Droits, attribution et octroi de licences sur les produits du groupe

- Attribution de la licence : Pour tous les travaux publiés par l'ABRC, l'ABRC est le détenteur des droits, en tant qu'auteur et éditeur (corporatif). L'attribution sera à l'ABRC.
- Politique de licence : Par défaut, l'ABRC émettra tout son contenu sous licence CC-BY, avec le graphique approprié clairement évident.
- Attribution et reconnaissance aux personnes qui contribuent : L'ABRC produit et met à la disposition du public un large éventail de types de contenu et, souvent, c'est grâce aux efforts bénévoles des comités qui travaillent au nom de l'ABRC. En fait, l'ABRC commande et publie les travaux. Habituellement, les membres du comité sont inscrits sur une page Web; Cette page est généralement une avenue pour atteindre le produit lui-même. Si le produit est un rapport de comité, les membres du comité seront énumérés dans l'introduction.
- Attribution et crédit aux auteurs uniques : S'il y a un seul auteur pour un rapport ou un autre document, ils sont habituellement crédités sur la page couverture du rapport ou du mémoire, ou à la fin. (Il peut y avoir des exceptions, par exemple, une déclaration de l'ABRC.)
- Les produits comme les formulaires, les modèles, les infographies, les modules de formation, etc., ne sont pas des documents qui sont normalement attribuée à des personnes et ne sont attribués qu'à l'ABRC par son logo et sa licence.

Mandat

Le groupe de travail sur les statistiques débutera ses activités à l'automne 2024 et se dissoudra une fois ses activités terminées, sous réserve d'un examen annuel par le Comité sur l'impact.